

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ACCM

La Communauté d'Agglomération ACCM met en place depuis le 1^{er} janvier 2017, une carte gratuite d'accès aux déchèteries à présenter aux gardiens à l'entrée, uniquement réservée aux particuliers résidant sur son territoire.

Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir ce formulaire et de fournir les documents suivants :

- La **photocopie du certificat d'immatriculation** (carte grise) de votre / vos 2 véhicule(s)
A noter : accès limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule de largeur carrossable \leq à 2,25 mètres et de PTAC \leq à 3,5 tonnes. Autres véhicules interdits.
- Un **justificatif de domicile** récent (facture eau, électricité, internet, quittance loyer...)

1^{ère} demande de carte

Renouvellement / changement d'immatriculation

Civilité :	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Téléphone :	

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'une carte d'accès aux déchèteries.

Fait à :

Signature :

Le :

Formulaire dûment complété, accompagné des justificatifs, à adresser à

Centre Technique Municipal
ACCM - Direction des Déchets Ménagers et Assimilés
7 rue Gaspard Monge
13200 ARLES

OU par mail à infocollecte@agglo-accm.fr
Pour tout complément d'information, n° info collecte : 04 84 76 94 00

Communauté d'agglomération